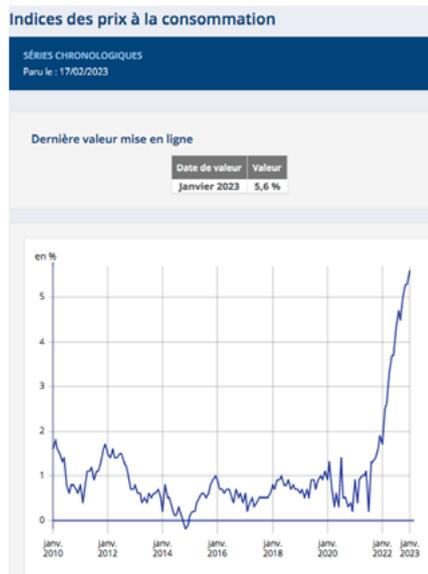


LE POUVOIR D'ACHAT DES PENSIONS, LA « RÉFORME » DES RETRAITES ET LA GUERRE

Macron a annoncé la fin de l'abondance lors du Conseil des ministres du 24 août dernier. Pas pour le budget militaire : 413 milliards d'euros entre 2024 et 2030. Pas pour les profits records des grandes compagnies pétrolières (Total : 20,5 Mds d'euros en 2022). Et le gouvernement veut sa « réforme » qui vise à baisser les pensions au nom d'un déficit de 12 milliards qu'il a lui-même orchestré.

20

Le Lien N°215 - mars 2023



DEPUIS 2008, la création par les banques centrales de milliers de milliards de (fausse) monnaie pour sauver les banques et les grandes entreprises a multiplié l'inflation : en France 6,6 % en mars sur un an, après 5,2 % en 2022 (tableau IPC INSEE). Elle dévore et au-delà les augmentations des pensions : depuis 2021, +5,9 % (CNAV, FP), +5,2 % (AGIRC-ARRCO). Ainsi, en euros constants 2023, les pensions ont baissé de 13 % depuis 2014.

Avant le logement et la santé, l'alimentation est le premier poste de dépenses des personnes à la retraite. Ses prix ont augmenté de 14,5 % en 2022, on annonce +10 % dès mars.

Le renchérissement de l'énergie imposé à l'Europe par la guerre commerciale américaine et la spéculation frappent en particulier les produits de base. En un an, huile +79%, farine +22 %, pâtes +20 %, volaille +16 %, etc. Sans précédent depuis 40 ans¹.

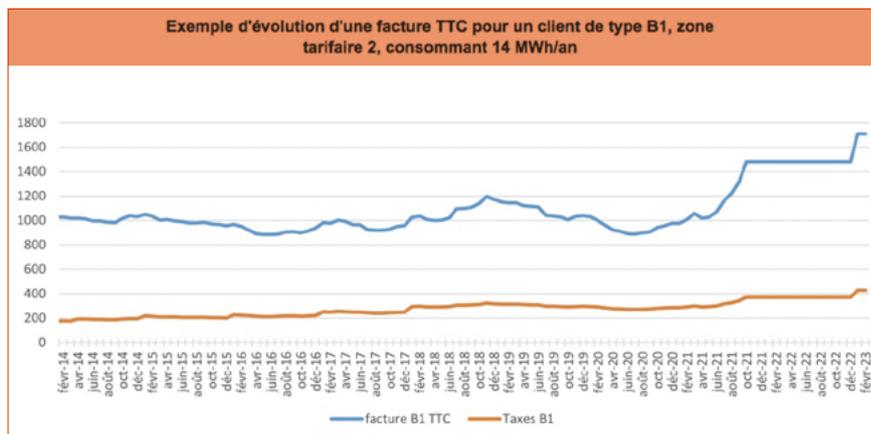
La consommation alimentaire a connu le plus fort recul depuis 1960. En 10 ans, les banques alimentaires ont secouru 3 fois plus

de pauvres, 2,4 millions en 2022 dont 17 % sont des personnes à la retraite.

Fin des tarifs réglementés du gaz le 30 juin prochain. Quelle sera alors l'augmentation étant donné que le gaz de schiste qui vient des USA est vendu 5 fois plus cher que le gaz russe ?

L'augmentation brutale entre mai et octobre 2021 a précédé l'attaque contre l'Ukraine. En 9 ans, la facture a pris +70 % et les taxes ont doublé. Déjà l'augmentation au 1^{er} janvier 2023 est considérable, +15 % en moyenne, dans le cas suivant +21 %.

Sur <https://gaz-tarif-reglemente.fr/> cet exemple pour le chauffage, l'eau chaude et la cuisson (tarif B1) :



Au 1^{er} janvier

Le tarif réglementé EDF a pris + 8,51 %, +50 % en 10 ans. Pour toucher le chèque énergie un couple doit avoir un revenu fiscal de référence limité à 5600 € pour toucher 240 € (par an) et inférieur à 10800 € pour avoir 63 € (par an). Les billets SNCF augmentent de 5 % en moyenne après +15 % en 2022 selon l'INSEE.

Les carburants sont à 2 €/l. Le ticket de métro +10,5 %, le passe Navigo +12 %. Idem en province.

Santé : les tarifs des mutuelles augmentent de 4,7 % en moyenne. Les cotisations plus le reste à charge dépassent 2000 € par an en moyenne pour les personnes âgées.

Hausse moyenne des loyers et des assurances 3,5 %. Les charges locatives décollent avec la flambée des prix de l'énergie.

Si 70 % des personnes à la retraite sont propriétaires de leur logement, souvent acquis à l'époque où l'isolation du bâti était médiocre, elles dépensent plus que la moyenne de la population pour chauffer et entretenir leur logement.

Tout cela, dans le cadre des mesures délibérées de destruction-privatisation des services publics au profit de l'économie d'armement et des multinationales.

Pour arrêter la paupérisation générale :

- ➔ Retrait du projet de loi Macron sur les retraites qui vise à prolonger la vie au travail, à baisser drastiquement les pensions et à conduire à la capitalisation,
- ➔ Maintien des régimes spéciaux et du Code des pensions,
- ➔ Rattrapage et augmentation des pensions,
- ➔ Retour à l'indexation des pensions sur les salaires, échelle mobile des salaires (et pensions) et des prix.
- ➔ Pour un indice des prix établi par la CGT.

P. Bouyries

¹ <https://www.vie-publique.fr/rapport/287083-l-inflation-des-produits-alimentaires>